

ATELIER 2 Etude critique de document

THEME 1 : La forêt française depuis Colbert.

Consigne : En vous fondant sur l'analyse de ces documents, vous montrerez les enjeux de la gestion des forêts en France : entre exploitation et protection.

Document 1 : La forêt française depuis Colbert

« Industrialisation et préservation de l'environnement ne font généralement pas bon ménage, et pourtant, c'est bien la révolution industrielle, surtout sensible à partir du milieu du XIX^e siècle, qui met un terme au recul de la forêt française. Le « charbon de terre » (la houille) devient la principale source d'énergie, le bois est moins utilisé dans les constructions remplacées par l'acier, les briques ou la pierre, la modernisation agricole met le bétail hors des forêts, l'exode rural commence.

L'administration du Second Empire soutient fermement le développement d'une forêt de reconquête, principalement de conifères, mais aussi de feuillus, afin d'assainir les sols, de prévenir les risques et de mettre sur pieds des forêts facilement exploitables pour répondre à la demande industrielle de bois d'œuvre, de traverses de chemin de fer, d'étais pour les mines et de pâte à papier. La forêt devient un véritable outil d'aménagement du territoire.

La forêt apparaît, de plus en plus, comme une ressource permettant de se protéger des risques naturels, en particulier des inondations torrentielles favorisées par le déboisement des montagnes. (...) Paradoxalement, les grandes plantations de conifères vont accroître les risques d'incendie.

La loi de 1857 prévoit l'assainissement et la mise en culture des landes de Gascogne. Les plantations de pins maritimes permettent de fixer les dunes littorales, d'assécher les zones humides -faisant reculer le paludisme- et de développer la sylviculture et le gemmage. Elles provoquent cependant la disparition du système agro-pastoral traditionnel, incarné par le berger landais. Des politiques similaires d'enrésinement sont menées en Sologne et en Champagne pouilleuse, mais aussi en Normandie, en Bretagne, en Anjou et en région parisienne.

La sylviculture se développe, les semences d'arbres sont sélectionnées, acclimatées, le traitement en taillis-sous-futaie est amélioré et rationalisé. Des milliers de kilomètres de routes forestières sont tracées. La surface des forêts françaises s'accroît, essentiellement sur le domaine privé, singulièrement depuis que la guerre de Sécession a provoqué une hausse subite du prix des résineux. La futaie se développe comme jamais, car, avec l'arrivée du charbon, sa valeur sur le marché devient bien supérieure aux produits du taillis.

Enfin, dans un contexte de déploiement de l'hygiénisme, la fonction récréative des forêts périurbaines s'affirme. Quelque part vers 1840-1850, la perception urbaine de la forêt change. Il s'y glisse, d'abord dans la peinture romantique puis bientôt dans les guides, un regard esthétique. En 1855, on retrace le Bois de Vincennes. La forêt devient peu à peu une ressource patrimoniale, c'est-à-dire une ressource dotée de valeurs culturelles communes et que l'on juge nécessaire de recenser et de conserver. C'est l'invention de « l'arbre monument » ou des forêts légendaires des Carnutes et de Brocéliande. »

Extrait de « La forêt française depuis Colbert » par Laurent-Sébastien L'Huillier, dans la revue *Conflits*, 30 Septembre 2020

Présenter / contextualiser le document

Plan,	Informations clés du doc à analyser	Éléments du cours ./ notions
Des enjeux d'exploitation		
Des enjeux de protection		

ATELIER 2 Etude critique de document

THEME 1 : Étude critique de documents : Le rôle des sociétés dans le changement climatique

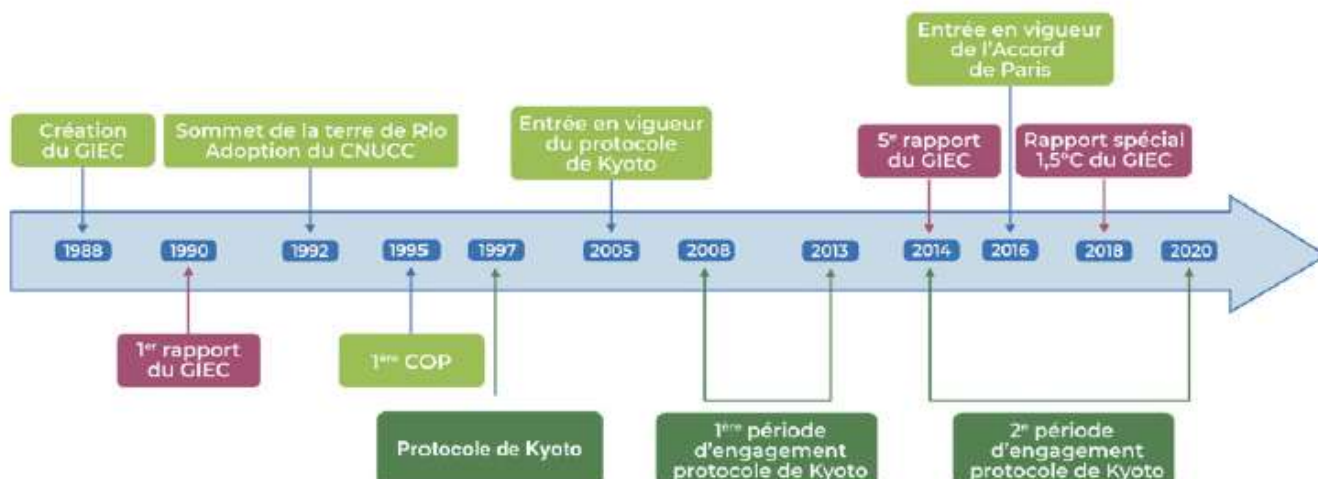
En analysant les documents et en vous appuyant sur vos connaissances, étudiez l'importance des fluctuations et évolutions climatiques, ainsi que leur impact géopolitique.

Document 1

Nous avons changé d'ère à partir de la révolution industrielle, mais les effets réels de ce changement ne sont vraiment mesurables que depuis le XXe siècle, où les rejets de CO₂ dans l'atmosphère atteignent des niveaux alarmants et agissent clairement sur le climat. [...] La vraie perturbation du climat commence, pour moi, avec la révolution industrielle. Très vite, on a pu constater de visu cette réalité avec le recul des glaciers, qui marque la rupture progressive du pacte entre l'homme et la nature. [...] On peut effectivement penser que ce réchauffement, d'abord lent et faible, est lié à l'activité humaine, même si, concernant le XIXe siècle, le lien n'a rien d'évident. De nos jours, en revanche, ce lien est l'explication la plus probable. Jamais, depuis au moins trois mille cinq cents ans, nous n'avons connu un réchauffement de cette ampleur. Nous sommes aujourd'hui à une hausse d'environ 0,9 degré en moyenne depuis 1850, et si l'avenir confirme les prévisions d'une augmentation des températures de 2 degrés, voire plus, au cours du XXIe siècle, il faut bien comprendre que cela entraînera une modification importante du climat. [...] Je ne crois pas que nous soyons prêts à modifier radicalement nos modes de vie afin de diminuer nos émissions de CO₂. Mais je me refuse à jouer les prophètes de malheur. En tant qu'historien, mon rôle est plutôt d'informer, d'éclairer, de faire de la pédagogie. Toutefois, si, durant le XXIe siècle, la température augmente vraiment de 2 à 4 degrés et si rien n'est fait, il faut bien comprendre que cela aura des conséquences majeures sur nos vies, notre environnement et, là, oui, il y aurait de quoi être inquiet.

Source : Interview d'Emmanuel Le Roy Ladurie, publiée le 2 février 2015 dans le magazine L'Express

Document 2 :



Source : d'après Chantal Fitoussi / Agence française pour la biodiversité, sur le site Internet d'eaufrance, service public d'information sur l'eau. Consulté le 10 septembre 2020

Présenter / contextualiser les documents

Plan,	Informations clés du doc à analyser	Eléments du cours ./ notions
l'importance des fluctuations et évolutions climatiques		
Leur impact géopolitique		

ATELIER 2 Etude critique de document

THEME 2 : LES CONFLITS AU MOYEN-ORIENT DEPUIS 1948

Montrer que les documents sont représentatifs des formes de conflit différentes au Moyen Orient depuis 1948 et des difficultés à faire la paix.

Document 1 : Discours de Anouar el-Sadate à la Knesset, 20 novembre 1977

Je vous dis, en vérité, que la paix ne sera réelle que si elle est fondée sur la justice et non sur l'occupation des terres d'autrui. Il n'est pas admissible que vous demandiez pour vous-mêmes ce que vous refusez aux autres. Franchement, dans l'esprit qui m'a poussé à venir aujourd'hui chez vous, je vous dis : vous devez abandonner une fois pour toutes vos rêves de conquêtes. Vous devez abandonner aussi la croyance que la force est la meilleure façon de traiter avec les Arabes. Vous devez comprendre les leçons de l'affrontement entre vous et nous. L'expansion ne vous apportera aucun bénéfice.

Qu'est-ce que la paix pour Israël ? Vivre dans la région avec ses voisins arabes en sûreté et en sécurité. A cela, je dis oui. Vivre à l'intérieur de ses frontières, à l'abri de toute agression. A cela je dis oui. Obtenir toutes sortes de garanties qui sauvegarderaient ces deux points. A cette demande, je dis oui. [...]

Imaginez avec moi un accord de paix conclu à Genève que nous annoncerions dans la joie à un monde affamé de paix. Un tel accord serait fondé sur les points suivants:

- premièrement, la fin de l'occupation par Israël des terres arabes saisies en 1967;
- deuxièmement, la réalisation des droits fondamentaux du peuple palestinien et de son droit à l'autodétermination, y compris le droit à l'établissement de son propre Etat. cité par le Monde, le 22 novembre 1977

Document 2 : Dessin de Plantu le 18 janvier 1991



Présenter / contextualiser les documents

Plan,	Informations clés du doc à analyser	Éléments du cours ./ notions
Les formes de conflit au Moyen Orient depuis 1948 dont son représentatifs les documents		
La difficulté à faire la paix au Moyen Orient depuis 1948		

ATELIER 2 Etude critique de document

THEME 3 : HISTOIRE ET MEMOIRE DU GENOCIDE DES JUIFS

Consigne : En vous appuyant sur le document, vous présenterez l'évolution de la mémoire de la Shoah en France et ses enjeux politiques

« Mesdames et Messieurs,

Je suis venu ici, aujourd'hui, rappeler l'engagement de la France à toujours se souvenir du martyr juif. M'inclinant avec respect devant les victimes de la Shoah, je suis venu rappeler la promesse de notre pays de ne jamais oublier ce qu'il n'a pas su empêcher.

Son inauguration est l'aboutissement d'un long cheminement, ouvert au plus sombre de l'horreur nazie. Quand chaque jour des convois précipitaient vers les usines de mort des hommes, des femmes, des enfants, promis à la terrible destinée de l'oubli, un homme décida qu'il fallait commencer à consigner les événements et les faits, collecter des documents, rassembler des archives. Accumuler des preuves pour les produire un jour devant le tribunal des hommes et pour que tombe le jugement de l'Histoire.

[...] Sur ce mur, 76 000 noms rendent une dignité posthume à des vies brisées. Une mémoire ineffable à un peuple martyrisé.

[...] En cet instant, l'histoire hante nos consciences. Elle nous fait un devoir pour toujours.

Ce devoir c'est d'abord une exigence de vérité. En visitant ce Mémorial, comme nous avons pu le faire tout à l'heure, avec une profonde émotion, j'ai été frappé par la force de sa sobriété. Des noms, des dates, des chiffres, des cartes. Quelques photographies. Des faits. Rien de plus. Mais des noms qui nous regardent et nous observent. Des faits qui nous parlent et nous apostrophent.

A ceux qui voudraient nier cette réalité, nier ces faits, nier cette histoire, je dis solennellement qu'ils seront poursuivis et condamnés avec toute la rigueur de la loi. La science fut dénaturée pour légitimer le racisme. Nous n'accepterons pas qu'elle soit dévoyée pour justifier le négationnisme, ce crime contre la vérité.

Se souvenir, c'est aussi transmettre. [...] Nos enfants, nos petits-enfants devront garder au plus profond de leur cœur, poignante comme une douleur et présente comme une menace, la conscience de ce qui s'est passé.

[...] Mais la mémoire et le souvenir imposent avant tout vigilance et détermination.

En ces minutes si particulières, je veux redire avec gravité que l'antisémitisme n'a pas sa place en France. L'antisémitisme n'est pas une opinion. C'est une perversion. Une perversion qui tue. C'est une haine qui plonge ses racines dans les profondeurs du mal et dont nulle résurgence ne peut être tolérée. Il n'y a pas d'acte ni de propos excusable en la matière. Rien n'est insignifiant. [...] Quand je me tourne vers ce mur des noms, je pense aussi aux Justes, conscience et honneur de notre pays, grâce à qui les trois-quarts des Juifs de France ont été sauvés. Leur lumière, celle de toutes celles et de tous ceux qui ont alors dit non, éclaire aujourd'hui encore notre pays.

Mais je n'oublie pas non plus les heures les plus sombres de notre histoire. [...] La France se devait de reconnaître sa responsabilité. Elle se doit de tout faire pour rester fidèle à l'héritage humaniste qu'elle avait alors trahi. Tout faire pour assurer à chacun, sur notre sol, une existence digne, libre et sûre quelles que soient ses convictions, quelles que soient ses croyances.

[...] Fidèles à la mémoire de celles et de ceux que la haine et le refus de l'autre ont emportés pour toujours, nous voulons bâtir, pour nos enfants, une Europe rassemblée, un monde de paix, un avenir de justice, de liberté et de respect de l'autre.

C'est pour eux, pour toutes celles et tous ceux dont on a voulu détruire jusqu'au souvenir, que nous n'oublierons pas.

Je vous remercie.

Discours de Jacques Chirac, Inauguration du mémorial de la Shoah, à Paris le 25 janvier 2005,
source : <https://www.vie-publique.fr>.



Présenter / contextualiser le document

Plan,	Informations clés du doc à analyser	Éléments du cours ./ notions
L'évolution de la mémoire de la Shoah		
Les enjeux politiques de cette évolution		

ATELIER 2 Etude critique de document

THEME 4 : La haute mer, un espace de liberté à réglementer et à protéger

Consigne : En vous appuyant sur le document, montrer que la haute mer est un espace de conquête qui nécessite une coopération internationale pour la gouverner

La nouvelle a été déposée au pied du sapin : le 24 décembre 2017, l'Assemblée générale des Nations unies annonçait l'ouverture d'une conférence intergouvernementale pour l'élaboration d'un instrument juridique sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les espaces situés au-delà des juridictions nationales – plus communément désignés sous le terme de « haute mer^[1] ». La haute mer et ses ressources ont longtemps été préservés du fait de leur inaccessibilité et d'un certain désintérêt de la part des pays qui ne voyaient dans ses profondeurs qu'un espace quasi désertique. L'évolution de la technologie, qui a aboli les distances comme les profondeurs, ainsi que les découvertes scientifiques, qui ont révélé l'exceptionnelle richesse des fonds marins, ont bouleversé la donne et attisé les convoitises. La haute mer ne connaît plus la quiétude des temps anciens mais devient le théâtre d'activités humaines dont il convient de gérer le développement, de réguler la compétition, et de limiter l'impact sur l'environnement marin. C'est l'objectif des négociations qui s'ouvrent et durant lesquelles l'ambition de gérer collectivement un bien commun fera face aux aspirations des pays de préserver leurs intérêts et défendre leurs positions. [...]

Les thèmes structurants du futur accord sont eux-mêmes le résultat d'une confrontation, et plus tard d'un compromis. Avec les études d'impact environnemental, ces thèmes – aires marines protégées, ressources marines génétiques, renforcement des capacités et transfert de technologie marine – constitueront les quatre piliers de l'accord. La gestion des pêches n'en fera pas partie puisque certains Etats ayant des intérêts dans cette activité s'y sont dès le départ fermement opposés.

Julien Rochette (jurisite et directeur du programme Océan à l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDRI), « la haute mer à l'épreuve du multilatéralisme » , IDRI, billet de blog, 3 septembre 2018.

1 : En anglais : Biodiversity beyond national jurisdiction (BNN).

Présenter / contextualiser le document

Plan,	Informations clés du doc à analyser	Éléments du cours ./ notions
Espace de conquête		
Qui nécessite la coopération pour la gouverner		

